

10 fév 2017 -13:47

Appartient à Conseil des ministres du 10 février 2017

Attribution d'un marché public dans le cadre du redesign de la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public pour l'exécution d'une étude comparative et d'un audit de la Régie des bâtiments, en vue d'optimiser la gestion immobilière et patrimoniale de l'administration.

Ce marché public s'inscrit dans le cadre du Trajet 3 de l'Optimisation de l'administration fédérale, qui vise la gestion du patrimoine immobilier des pouvoirs publics et du portefeuille immobilier géré par la Régie des bâtiments. Il a été passé par une procédure négociée avec publicité au niveau européen.

La procédure d'adjudication vise la désignation d'un prestataire de services pour l'exécution d'une étude comparative, à la fois qualitative et quantitative, et d'un audit de la Régie des Bâtiments (portefeuille d'activités et structure opérationnelle). L'objectif est d'améliorer le rapport coût-efficacité dans une organisation orientée vers le client et d'optimiser la gestion immobilière et patrimoniale de l'administration, avec l'approche d'un *asset manager* proactif.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>